

Etudiants en  
échange  
2021/2022



# LIVRET D'INFORMATIONS

Direction des Relations Internationales

---

## Sommaire

<b>COVID-19</b>	<b>p.1</b>
<b>Les démarches consulaires</b>	<b>p.2</b>
<b>Les démarches administratives</b>	<b>p.2</b>
<b>Les logements étudiants</b>	<b>p.3</b>
<b>La santé et les assurances</b>	<b>p.3</b>
<b>Les services d'accueil et accompagnement</b>	<b>p.5</b>
<b>La vie étudiante à AMU et le territoire</b>	<b>p.6</b>

Chère étudiante, cher étudiant,

Vous avez été admis à Aix-Marseille Université pour venir étudier en programme d'échange et nous sommes ravis de bientôt pouvoir vous compter parmi nous. Avoir choisi Aix-Marseille Université pour vos études, c'est avoir fait le pari d'une université ouverte sur le monde et reconnue sur la scène internationale.

Aix-Marseille Université travaille depuis quelques années à améliorer la qualité de l'accueil. Dans ce contexte, elle a obtenu en 2019 le Label « Bienvenue en France » pour la qualité de ses services d'accueil faisant ainsi partie des 25 premiers établissements labellisés en France.

Vous trouverez dans ce livret les informations nécessaires pour préparer votre venue en France et votre échange à AMU.  
Nous vous souhaitons un séjour réussi et mémorable.

**Vivez pleinement AMU !**

## COVID-19

**A noter :** Les étudiants originaires des pays classés rouges ne sont pas autorisés à entrer sur le territoire français.



Actuellement, Aix-Marseille Université est ouverte à tous les étudiants internationaux autorisés à entrer sur le territoire français.

Pour faire face au virus et limiter l'introduction de ses variants, des mesures de contrôle aux frontières ont été mises en place. Vous devez respecter les règles de contrôle sanitaire : tests préalables et/ou à l'arrivée, absence de symptômes, absence de statut de cas

contact, période d'isolement de sept jours, etc.

**Ces conditions varient en fonction du pays de provenance.**



**Visitez le [site du Ministère de l'intérieur](#)** pour connaître les dernières directives gouvernementales concernant les voyages en France depuis l'étranger.

## Démarches consulaires

Selon votre pays d'origine et la durée de votre séjour en France, il vous faudra peut-être effectuer une demande de visa.

Nous vous conseillons de vous renseigner **le plus tôt possible** sur les démarches à effectuer. **L'anticipation sera la clé !**

Retrouvez toutes nos informations [sur notre site web](#).

## L'inscription administrative

**L'inscription administrative est la première étape de votre processus d'intégration à Aix-Marseille Université.** C'est à l'issue de celle-ci que vous pourrez obtenir votre carte d'étudiant AMU (Izly) et accéder à l'intégralité des services et activités de l'université.

Une fois cette étape validée, vous aurez également accès à l'environnement numérique de travail (ENT), à la plateforme de cours en ligne AMETICE, à votre emploi du temps, au calendrier d'examens et vos notes.

Vous pouvez d'ores et déjà consulter [le calendrier de votre composante](#) pour connaître les dates de votre rentrée !

Les inscriptions administratives des étudiants internationaux se font **en ligne** de façon dématérialisée **dès le 23 août**.

**Si vous rencontrez des difficultés lors de votre IA web, envoyez un mail à notre équipe technique: [deve-assistance@univ-amu.fr](mailto:deve-assistance@univ-amu.fr)**



**A noter :** en tant qu'étudiant en échange, vous restez inscrit dans votre université d'origine et **n'aurez pas à payer la CVEC et les droits de scolarité d'Aix-Marseille Université.**

**[Connectez-vous ici](#)** et remplissez les champs nécessaires pour valider votre inscription administrative.  
Pour vous aider, **[téléchargez le guide ici](#)**.

## L'inscription pédagogique

L'inscription pédagogique est la dernière étape administrative. C'est à ce moment là que vous vous inscrirez aux cours prévus au sein de votre contrat d'études. **Toutes les informations dont vous aurez besoin vous seront transmises par votre gestionnaire de mobilité.**

## Le logement

La Direction des Relations Internationales (DRI) propose un service de réservation de chambres dans un certain nombre de résidences universitaires CROUS. **Si votre demande a été acceptée, vous avez du recevoir un mail de l'application web INTERLOG et vous acquitter des arrhes demandées pour que la réservation soit effective.**



Nous vous rappelons que **la réservation est semestrielle** et que l'étudiant bénéficiaire d'une chambre CROUS **s'engage à payer l'intégralité de son forfait semestriel. Aucun remboursement ne sera possible**

Si votre demande a été rejetée ou si vous souhaitez vous loger dans un logement privé, nous vous invitons à consulter les offres disponibles sur notre **plateforme partenaire [Studapart](#)**.



Nous vous proposons également de **consulter nos pages web dédiées** au logement pour connaître l'ensemble des opportunités de logements existantes à votre arrivée en France.

**A noter :** Comptez un budget de 250€ en résidence CROUS et 450€ pour un logement privé (+ la caution).

## L'assurance habitation

En France, le locataire est dans l'**obligation de souscrire à une assurance habitation** afin de se prémunir contre les incidents qui peuvent dégrader le logement (incendie, dégâts des eaux...). C'est aussi le cas pour les locataires d'une chambre CROUS.

**Aix-Marseille Université est partenaire de l'organisme d'assurances Heyme, renseignez-vous dès maintenant !**

## La santé

Si **vous êtes ressortissant européen**, vous devez vous munir d'une **Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM)** pour pouvoir être remboursé lorsque vous ferez appel au système de soin français.

**Faites la demande avant votre départ !**

Si **vous n'êtes pas ressortissant européen**, vous devrez vous affilier à la Sécurité Sociale sur le site d'Ameli dès votre arrivée en France une fois votre inscription administrative à l'université effectuée. **Cette démarche est gratuite et obligatoire**



## La complémentaire santé

Il vous est recommandé de souscrire à une **assurance complémentaire afin de vous faire rembourser l'intégralité de vos frais de santé**. Aix-Marseille Université est partenaire de la mutuelle HEYME.



## Les assurances obligatoires

Afin de pouvoir vous inscrire à AMU, il vous sera également demandé de souscrire à une **assurance rapatriement et de responsabilité civile**. Il est possible d'y souscrire lors de l'ouverture de votre compte en banque ou auprès de Heyme.

Pour anticiper sur vos démarches avant votre arrivée en France ,  
**connectez vous gratuitement à la plateforme d'accueil digitale de l'université : LivinFrance !**



## Guichet d'accueil

Retrouvez nous  
à Aix-en-Provence

Site Schuman Sud  
et à Marseille

Site Saint Charles

Site Luminy

Site St Jérôme

Site Timone



Ouvert 4 semaines à la rentrée universitaire **du 30 août au 24 septembre**, le guichet est le lieu où l'étudiant international qui arrive en France peut se faire accompagner pour effectuer ou finaliser ses démarches administratives.

**Le guichet d'accueil vous attend du 30 août au 24 septembre 2021**

Rendez-vous sur [notre site web](#) pour plus d'informations.

## Semaine d'intégration

La Direction des Relations Internationales organise une semaine d'intégration pour les étudiants internationaux. Les inscriptions sont désormais closes et nous vous attendons avec impatience !

**Retour sur le programme de cette semaine :**

30 août	31 août	1 septembre	2 septembre	3 septembre
<b>Après midi étudiants inscrits à Marseille</b>				
Conférence de Bienvenue	Tour des campus	Visite de Marseille	Visite d'Aix-en-Provence*	<u>Pique nique au parc Borely</u>
<b>Après midi étudiants inscrits à Aix-en-Provence</b>				
Tour de campus	Conférence de Bienvenue	Visite d'Aix-en-Provence	Visite de Marseille*	<u>Pique nique au parc Jourdan</u>

\* Les trajets entre Marseille et Aix-en-Provence pour les visites du jeudi 2 septembre ne sont pas pris en charge. Les étudiants de moins de 26 ans bénéficient **d'un tarif préférentiel de 2€ euros** sur les navettes. Prenez la navette (le bus) n°50 dans l'une ou l'autre des gares routières d'Aix ou Marseille.

Rendez-vous sur [notre page web](#) pour plus d'informations.

## Soirée d'accueil

Temps fort de notre volonté de faciliter votre intégration, la soirée d'accueil vous réserve plein de surprises !

**Cette année elle aura lieu le 5 octobre... à vos agendas !**

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le [site d'AMU](#).

## Trouver un Buddy

Vous voulez découvrir la culture locale et pratiquer votre français ?

En vous inscrivant sur notre plateforme **BuddySystem**, vous pourrez faire tout cela au côté d'un étudiant local qui aura pour mission première de répondre à vos questions et de vous accompagner tout au long de votre séjour.

Remplissez dès maintenant votre profil [ici](#) !

## La vie étudiante à AMU

Aix-Marseille Université propose **un large éventail de lieux, de services et activités culturelles et sportives** qui vont permettre de profiter pleinement de votre expérience au sein de notre établissement. N'hésitez pas à vous rapprocher du **SUAPS** et à demander votre pack sport qui vous permettra d'exercer gratuitement une ou plusieurs activités de votre choix (+ de 80 sports disponibles).



Les étudiants bénéficient de réductions sur de nombreux services (*transports, théâtres, cinémas, musées, librairies...*), pensez à présenter votre carte d'étudiant.

### Les avantages de votre carte étudiante

Votre carte étudiante sera non seulement votre porte d'entrée vers les différents locaux, notamment les bibliothèques universitaires, mais aussi votre **moyen de paiement (IZLY)** sur le campus qui vous permettra d'accéder aux restaurants universitaires du CROUS.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#).



*La Direction des Relations Internationales  
ainsi que tout le personnel d'AMU  
ont hâte de vous retrouver  
prochainement !*

 Aix\*Marseille  
université  
*Socialement engagée*

